

# Compte rendu du Conseil Municipal

## Du 6 septembre 2021 à 19 heures 30

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : FRANCKE Stéphane, Maire ; PICOTIN Gaëtan, BOUCKENOOGHE Céline, BEUN Régis, GERVOIS Nicolas, Adjoint ; LOONES Sylvie, GOCYK Béatrice, Caroline ACHTREGALLE, TROLET Cédric, CICHY Claire, DEQUIDT Pascal, PRUVOST Sonia, VANHERSEL Valérie, CLERCQ Virginie.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

Anne-Gaëlle VANLICHTERVELDE, représentée par Céline BOUCKENOOGHE, Elodie DEVEY représentée par Caroline ACHTREGALLE, Jean-Claude POILLON et Fabien DUPON représentés par Valérie VANHERSEL.

**ÉTAIT ABSENT NON REPRÉSENTÉ** : Dominique BONNET.

**Secrétaire de séance** : Virginie CLERCQ

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Virginie CLERCQ qui remplace Maxime LEROY, démissionnaire pour des raisons professionnelles.

*Les procès-verbaux des séances du 14 juin et du 5 juillet 2021 ont été approuvés à l'unanimité.*

### **POINTS FINANCIERS**

#### **1/ Décision modificative au budget primitif 2021-Virements de crédits.**

L'installation d'éclairage LED au terrain de football révèle un coût un peu plus important que prévu étant donné que lors de la préparation du chantier, il s'est avéré qu'un câble en traversée de terrain n'était pas opérationnel et devait être remplacé. De même un terrassement et la confection d'un massif sont venus s'ajouter à l'étude initiale. Le coût global de l'opération s'élève donc à 30 478.80 € TTC financés par un Reste à réaliser 2020 de 10 000 € et une inscription au budget primitif de 16 000 €. Il manque donc 4 478.80 € pour pouvoir mandater la facture à l'entreprise.

Monsieur le Maire suggère une décision modificative dont les écritures seraient :

- |   |              |
|---|--------------|
| - Article 2151 – Opérations non affectées : | - 4 500.00 € |
| - Article 21534 – opération 118 :           | + 4 500.00 € |

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

#### **2/ Convention de mise à disposition de personnel - Proxiservices.**

L'association Proxiservices basée à Bourbourg reprend dans son intégralité le Service Enfance Jeunesse de Ghyvelde avec lequel la commune avait une convention annuelle pour mise à disposition de personnel afin d'assurer des heures de surveillance en restauration collective et accompagnement d'une enseignante en classe maternelle.

Proxiservices proposant les mêmes conditions horaires et tarifaires (19.00 €/heure), et le besoin en personnel étant existant, il est proposé d'adopter une même convention avec Proxiservices.

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

### **3/ Etude de la mise en place d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)**

Les contrats aidés ont été transformés en Parcours Emploi Compétences (PEC) depuis janvier 2018 dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. La mise en œuvre des contrats PEC repose sur un triptyque emploi/formation/accompagnement. Il s'agit d'un contrat de droit privé d'une durée minimum de 9 à 12 mois maximum. Il est renouvelable de 6 à 12 mois après évaluation par le prescripteur (organisme qui suit le bénéficiaire). Il est rédigé pour une durée hebdomadaire de 20 heures minimum à raison d'une rémunération qui ne peut être inférieure au SMIC horaire.

Une aide est accordée à l'employeur en fonction de la situation du bénéficiaire et de critères définis par décision préfectorale (de 50 à 80% du SMIC brut).

La montée en charge de travail en matière d'entretien des bâtiments communaux (école, restaurant scolaire) engendre depuis un peu plus d'un an (reprise normale des activités après la période de confinement) une accumulation d'heures supplémentaires par certains agents, ce qui n'est pas facile lorsqu'il faut en organiser la récupération d'autant plus que l'activité est quasiment constante (pour exemple, la restauration collective en ACM été – nouveau depuis 2020). Il s'agirait de créer un poste en PEC pour des missions spécifiques et soulager certains autres postes.

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

### **4/ SIDEN-SIAN – retrait de collectivités adhérentes.**

Lors de sa séance du 17 juin 2021, le comité syndical du SIDEN-SIAN a délibéré pour autoriser le retrait de membres adhérents pour tout ou partie de leurs compétences transférées au syndicat :

- La commune de Maing pour la compétence « eau potable »
- La commune d'Auxi-le-Château pour la compétence « assainissement non collectif »
- Les communes de Liez et de Guivry pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

### **5/ Installations classées-consultation publique-avis du conseil municipal.**

Deux consultations publiques sont en cours (du 16 août au 13 septembre) concernant des installations classées pour la protection de l'environnement. Le conseil municipal est invité à émettre son avis sur les deux projets, une partie du territoire d'HERZEELE étant concernée par le plan d'épandage des exploitations :

☞ demande présentée par la société EARL VANDENBROUCKE Samuel en vue de demander l'enregistrement d'un élevage de 2 522 animaux-équivalents porcs pour son exploitation située sur le territoire de WINNEZEELE

☞ demande présentée par la société IOOS ENERGIES AGRICOLES en vue de demander l'enregistrement d'une unité de méthanisation pour son exploitation située sur le territoire de WEMAERS-CAPPEL

Les deux dossiers complets nous ont été transmis par la Préfecture sur clé USB individuelle consultable.

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

#### **6/ SIECF–Demande d'étude dans le cadre du dispositif ACTEE 1.B–Efficacité énergétique**

Le programme ACTEE 1 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) permet d'effectuer des audits énergétiques afin de rénover et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics des collectivités et de remplacer les énergies fossiles grâce à la substitution des systèmes vétustes par des systèmes énergétiques performants et bas carbone.

Ce programme permet aux collectivités de bénéficier d'audits énergétiques sur le patrimoine bâti public. Ces diagnostics peuvent permettre de prioriser les investissements à réaliser et les économies d'énergie escomptées par des travaux. Ces audits sont pris en charge à 75 % par le SIECF, la commune ayant la charge du solde.

Ce programme prenant bientôt fin, les demandes peuvent encore être transmises avant le 30 septembre. M. le Maire suggère de solliciter cet audit pour la salle Intersociétés dont le coût s'élève à 520.00 € HT, dont 130.00 € à la charge de la commune.

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

#### **7/ CCHF – Renouvellement des conventions et contrats de déneigement**

La commune est titulaire d'une convention de déneigement signée avec la CCHF et un prestataire privé qui intervient sur le réseau routier communal. La signature de la nouvelle convention pour la période 2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024 est soumise à avis du conseil municipal.

Le prestataire retenu pour les conventions précédentes était la SARL Agri-Service du Briel qui accepte une reconduction du contrat pour les travaux de raclage relatif à la viabilité hivernale. La dépense liée à ces travaux est prise en charge par la CCHF dans le cadre de sa compétence voirie.

*Claire CICHY s'abstient en raison du lien qui la lie avec la SARL Agriservice du Briel. Les autres membres du conseil municipal votent « pour »*

#### **8/ CDG 59 – Groupement de commandes 2021-2024 – Restauration et reliure des actes administratifs et/ou d'Etat civil**

Le Centre de Gestion du Nord propose depuis 2017 la gestion d'un groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs et/ou d'Etat civil pour les collectivités adhérentes à l'organisme. Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le CDG 59 est coordonnateur et procède à l'organisation de la procédure de choix du titulaire des marchés de prestations de services. Compte tenu de la complexité des cahiers des charges techniques, cette démarche s'inscrit dans une logique de simplification administrative et d'économie financière.

Cette démarche est couverte par une convention entre le CDG 59 et les communes qui souhaitent adhérer au groupement. La convention prévoit que les membres du groupement habilite le coordonnateur à signer, notifier et exécuter le marché au nom de l'ensemble des membres constituant le groupement. Cette mission du CDG comme coordonnateur ne donne pas lieu à rémunération.

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

## **POINTS DIVERS ET COMMUNICATIONS**

Restaurant scolaire : le 22/07/2021, la commission de sécurité a rendu un avis favorable à l'utilisation de la salle du restaurant scolaire et de la salle d'harmonie.

La mise aux normes de ce bâtiment a nécessité des travaux pour un montant de 10 500 €.

Terrain de football : les travaux de modification de l'éclairage sont terminés. Quelques réglages sont prévus. À la suite de la 1<sup>ère</sup> subvention du DSIL, nous avons obtenu une 2<sup>nde</sup> subvention d'un montant de 8 600 € de la ligue de football ; ce qui porte à 80 % le montant des subventions obtenues.

Plateforme de déchets verts : Cédric TROLET rapporte que la dalle est coulée ; la livraison des blocs béton type légo est programmée ainsi que la pose d'un mât d'éclairage et d'une caméra de vidéo-protection.

Bibliothèque : La médiathèque Départementale du Nord (MDN) est intervenue en juillet pour trier le stock de livres ce qu'on appelle le « désherbage ». Le 29 septembre, la MDN proposera à la municipalité et à l'association Livre Évasion des équipements mobiliers. Régis BEUN précise qu'une consultation est en cours concernant la pose d'une main courante le long de la rampe PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Démission de Maxime LEROY : à la suite de sa démission, il y a lieu de revoir la composition des commissions communales.

Virginie CLERCQ souhaite participer aux commissions suivantes :

- Fêtes et vie associative
- Communication

*Le Conseil municipal vote « pour » à l'unanimité.*

Local de la poste : le 28 juillet 2021, un inspecteur technique de la poste a visité les locaux qui appartiennent à la commune. Il a constaté des dégradations importantes au niveau du plafond de la pièce située à l'arrière du bâtiment. Ces dégradations proviennent d'infiltrations d'eau datant de plus de 5 ans. Il y a urgence à intervenir. Le constat visuel est sans équivoque : les carreaux de la verrière sont cassés, le faux plafond est gondolé, la peinture est écaillée.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour une intervention urgente.

### **Rapport des commissions :**

*Enfance et jeunesse : (Gaëtan Picotin)*

A propos des ACM (Accueil Collectif des Mineurs) d'été : tout s'est bien déroulé. Une réflexion est menée pour envisager une 3<sup>ème</sup> semaine en août 2022.

Une rencontre proposée aux adolescents n'a pas reçu le succès attendu. Elle sera reprogrammée ultérieurement.

Accueil du mercredi : une étude est en cours.

Périscolaire : un numéro de téléphone sera communiqué aux familles afin qu'elles puissent prévenir les agents en cas de retard.

### Culture et Patrimoine : (Céline BOUCKENOOGHE)

Animation de l'été :

Compte rendu des animations Musique en église et Ateliers du cinéma.

5 visites guidées du village ont été proposées : elles ont rencontré un vif succès.

Céline BOUCKENOOGHE rappelle la randonnée des chapelles du dimanche 19 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine.

### Développement économique (Céline BOUCKENOOGHE)

La journée Nationale du Commerce de Proximité aura lieu le samedi 9 octobre avec au programme : petit déjeuner proposé aux commerçants, producteurs et artisans locaux ; concours de pâtisserie sur le thème du chocolat ; repas organisé par le Zénith au restaurant scolaire d'Herzele.

### Travaux (Régis Beun) :

Un recensement des tombes à l'état d'abandon sera fait dans l'ancien cimetière avant la Toussaint. Une démonstration de désherbage au gaz sera programmée très prochainement compte tenu du fait qu'en 2022, plus aucun traitement chimique ne sera possible dans l'espace public.

### Bâtiments (Cédric TROLET) :

#### Illuminations de Noël :

Un massif en béton et un mât fixe seront installés à l'entrée du village, rue de Wormhout, pour fixer l'illumination « Joyeuses fêtes ».

#### Restaurant scolaire :

Lors du dernier conseil Municipal, une société avait été retenue pour l'amélioration de l'acoustique du hall. Cette société est injoignable. Une autre société proposant le même type d'aménagement est en cours de recherche.

Eclairage public : l'éclairage est défaillant, rue des Archers, une commande a été passée afin de remédier au problème.

### Fête et vie associative (Nicolas GERVOIS) :

A la suite de l'évènement « Herzele c'est gonflé », deux associations herzeeloises « Igor » et « Jeux et Traditions » vont proposer des rencontres autour de jeux de sociétés et de jeux flamands.

### Programme de la ducasse :

Un feu d'artifices le samedi 11 septembre, messe le dimanche 12 à 11 h avec animation par l'harmonie. Championnat de France de tir à l'arc également le dimanche 12.

DKpulse (réadaptation à l'effort par l'activité sportive au sein d'un bus) revient sur Herzele les lundis et jeudis jusqu'au 4 novembre 2021.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est programmée **le lundi 11 octobre**.